

**PROVINCE DE QUÉBEC, LE 19 DÉCEMBRE 2016  
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

Procès-verbal de la séance du conseil du 5 décembre 2016 ajournée et tenue le lundi, le dix-neuf (19) décembre 2016 se tenait à 20h00 au Centre municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents, monsieur Réginald Morissette, maire, mesdames les conseillères : Myriam St-Laurent et Johanne Morissette ainsi que messieurs les conseillers suivants : Ghislain Vignola, Magella Roussel et Jasmin Couturier et Alain Thibault

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame Tammy Caron, directrice générale et sec.-trés. était aussi présente.

REPRISE DE LA SÉANCE À 20H00

**1. 2016**

**RENOUVELLEMENT –SERVICE PREMIÈRE LIGNE-CAIN LAMARRE  
AVOCATS**

Attende information sur consultation gratuite MMQ.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**2. 2016-223**

**D) EMPLOI ÉTÉ CANADA 2017**

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage fasse une demande à emploi été Canada 2017 pour un projet étudiant pour le terrain, soit une poste d'animateur de terrain de jeux à 40 heures semaines sur 7 semaines soit du 26 juin au 11 août 2017. Et nomme la directrice à remplir le formulaire et à signer les documents requis au nom et pour la municipalité.

**2016-224**

**E) AUTORISATION DE PAIEMENT-MRC- INSPECTION ET  
RAMONAGE CHEMINÉE 2016**

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 33605 à la MRC de la Mitis pour l'inspection et ramonage cheminée de l'année 2016 au montant de 8 758.87\$.

**2016-225**

**F) TERRAIN-LOT 4 371 329**

**Considérant que** le terrain (lot 4371 329) est à vendre;

**Considérant que** M. Maire a fait une offre d'achat de 7000\$ à la personne en charge du dossier et que celle-ci en a accepté la proposition;

**Considérant que** le conseil est intéressé a acquérir ce terrain;

**Pour ces motifs :**

Il est proposé par Madame Johanne Morissette appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage procèdera à l'achat du lot 4 371 329, 52, rue du Lac à St-Joseph-de-Lepage pour la somme de 7 000\$. Et sur cette même résolution, que M. Réginald Morissette, maire et Mme Tammy Caron, dg-sec. très soit autorisé à signer au nom et pour la municipalité tous les documents requis de la transaction.

**2016-226**

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier, la fermeture de la séance à 20h15.

Je, Réginald Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Réginald Morissette, maire

\_\_\_\_\_  
Tammy Caron, dir.-gén.sec.-trés.